

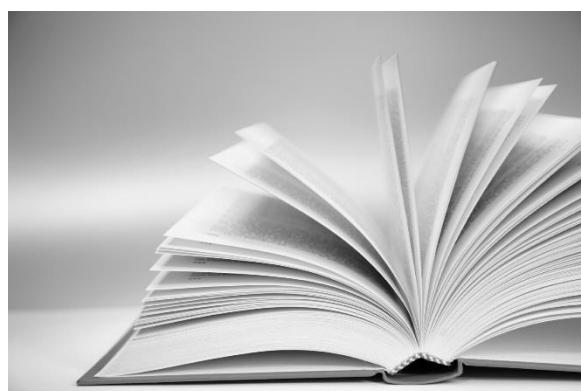


43, Grande rue
78810 FEUCHEROLLES
Tél : 01 86 36 01 51
Mail : ccgm@cc-gallymauldre.fr

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

CREATION D'UN CHAUCIDOU ENTRE MAULE ET MAREIL-SUR-MAULDRE – Chemin de Richemont - Travaux de voirie -

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	1
1.1 Objet de la consultation.	1
1.2 Déroulement de la consultation.	1
1.3 Examen des offres.	2
1.3.1 Nombre de plis reçus	2
1.3.2 Liste des candidatures reçues	2
1.3.3 Localisation des entreprises ayant répondu	2
1.3.4 Vérification des pièces administratives	3
1.3.5 Élimination des offres non recevables	3
1.3.6 Offres retenues	3
2. LA NOTATION	4
2.1 Pour la valeur « PRIX »	4
2.2 Pour la valeur « TECHNIQUE »	4
2.3 Pour les « DELAIS »	4
3. ANALYSE DES OFFRES	5
3.1 Analyse du critère prix - RP 60 points	5
3.1.1 Vérification arithmétique	5
3.1.2 Comparatif Critère PRIX :	5
3.2 Analyse du critère technique – RP 30 points	6
3.3 Analyse du critère délais - RP 10 points	7
3.4 SYNTHESE	7
4. CLASSEMENT FINAL DES OFFRES SUITE AUX REPONSES DES ENTREPRISES	8
5. PROPOSITION D'ATTRIBUTION.	8
5.1 Identité du candidat retenu	9
5.2 Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir	9
5.3 Motifs du choix de l'offre proposé	9
6. SIGNATURE DU RESPONSABLE EN CHARGE DE L'ANALYSE	9
7. ANNEXES	à la suite

RAPPORT D'ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIERE

1. INTRODUCTION

En vue de la création d'un chaucidou entre Maule et Mareil-sur-Mauldre – Chemin de Richemont, la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GALLY MAULDRE a lancé une consultation par voie de procédure adaptée :

Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES GALLY-MAULDRE (CCGM)
43, Grande rue
78810 FEUCHEROLLES
Tél : 01 86 36 01 51
Mail : ccgm@cc-gallymauldre.fr

Identification du maître d'œuvre chargé de l'analyse des offres :

JSI IDF - NORMANDIE
19, route de Gambais
78550 BAZAINVILLE
Tél : 06 60 26 82 49
Mail : erwan.kervarec@jsi-idfn.fr

1.1 Objet de la consultation.

CREATION D'UN CHAUCIDOU ENTRE MAULE ET MAREIL-SUR-MAULDRE – Chemin de Richemont - Travaux de voirie

1.2 Déroulement de la consultation.

Publicité :

- avis sur www.marches-publics.info.fr publié le 17/09/2025
- BOAMP : envoyé le 17/09/2025, publié le 17/09/2025

Date et heure limites de réception des offres : le 15/10/2025 à 12h00

Délai de validité des offres : 120 jours.

Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON

1.3 Examen des offres.

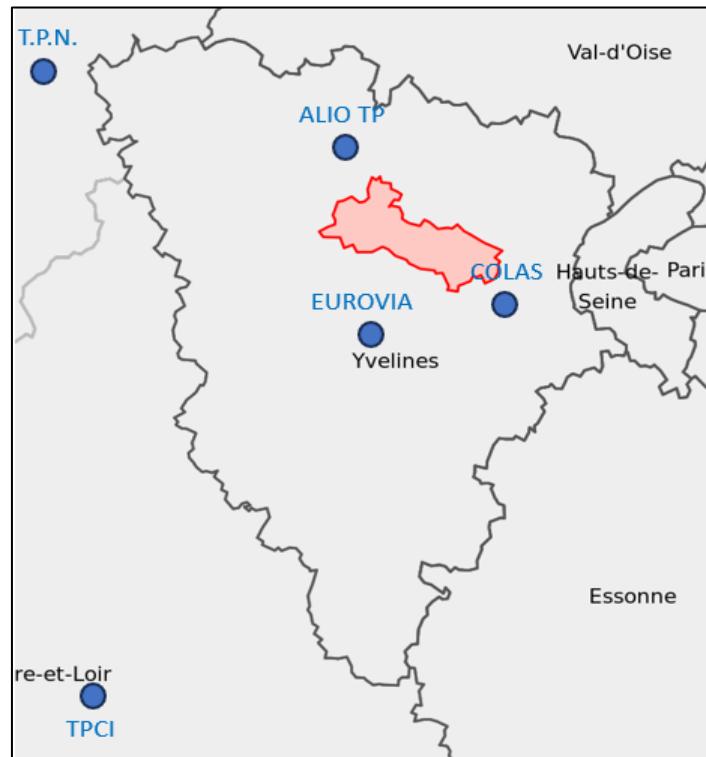
1.3.1 Nombre de plis reçus

- Dans les délais : 5
- Hors délais : 0

1.3.2 Liste des candidatures reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire
1	TPCI
2	T.P.N.-EIFFAGE
3	EUROVIA IDF - EJL
4	ALIO TP
5	COLAS

1.3.3 Localisation des entreprises ayant répondu



1.3.4 Vérification des pièces administratives

Les entreprises du groupement EUROVIA-EJL n'ont pas présenté d'extrait de KBIS de -3 mois. Le pouvoir adjudicateur a décidé de leur demander un complément à leur offre sur la plateforme AWS.

N° ENVELOPPE	1	2		3		4	5
ENTREPRISE	TPCI	T.P.N.-EIFFAGE		EUROVIA IDF - EJL		ALIO TP	COLAS
DC1	X	X		X		X	X
DC2	X	X	X	X	X	X	X
Kbis de moins de 3 mois	X	X	X	X	X	X	X
Assurance décennale	X	X	X	X	X	X	X
Assurance RC	X	X	X	X	X	X	X
Carte professionnelle	X	X	X	X	X	X	X

1.3.5 Élimination des offres non recevables

Au vu des offres reçues, il est proposé de n'éliminer aucune offre.

1.3.6 Offres retenues :

Suite à la réception des offres et après avoir examiné la conformité administrative, 5 entreprises ont été retenues :

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire
1	TPCI
2	T.P.N.-EIFFAGE
3	EUROVIA IDF - EJL
4	ALIO TP
5	COLAS

Nous avons procédé à l'examen et à la vérification des dites offres suivant les critères énoncés dans le règlement de la consultation et conformément aux conditions prévues par la réglementation des marchés publics.

Les offres sont analysées suivant l'ordre croissant de numérotation des enveloppes et en fonction des critères suivants :

Valeur PRIX	60	%
Valeur TECHNIQUE	30	%
DELAIS	10	%

2. LA NOTATION

Le détail de la notation est défini de la façon suivante en application des critères énoncés au règlement de consultation.

2.1 Pour la valeur « PRIX »

Le résultat de notation sera défini par la formule suivante incluant la pondération :

$$\frac{60 \times \text{Prix le plus bas pour le lot considéré}}{\text{Prix de l'entreprise notée}}$$

2.2 Pour la valeur « TECHNIQUE »

Définie par :

Une note expliquant les dispositions de l'art.541-2 du Code de l'environnement.	20 points
Une note méthodologique de réalisation.	50 points
Un planning prévisionnel de travaux.	20 points
Les "fiches produits "des matériaux.	10 points

Le résultat pondéré sera obtenu par la formule suivante :

$$\text{Somme des notes sur base } 100 \times 30$$

2.3 Pour les « DELAIS »

Le résultat de notation sera défini par la formule suivante incluant la pondération :

$$\frac{10 \times \text{Délai le plus bas}}{\text{Délai de l'entreprise notée}}$$

LA MEILLEURE OFFRE SERA DEFINIE PAR LE RESULTAT LE PLUS GRAND APRES PONDERATION

3. ANALYSE DES OFFRES

3.1 Analyse du critère prix - RP 60 points

3.1.1 Vérification arithmétique

La vérification de la cohérence des prix H.T. et T.T.C. mentionnés en lettres et en chiffres sur les Actes d'Engagement n'a fait apparaître aucune erreur dans les offres pour les entreprises :

- Groupement TPN-EIFFAGE,
- Groupement EUROVIA-EJL
- COLAS.

Des erreurs figurent dans le remplissage des actes d'engagement des entreprises :

- TPCI (montant du marché hors option indiqué « sous-traité » en totalité),
- ALIO TP (même erreur).

Si l'une de ces 2 entreprises est retenue, il leur sera demandé de corriger leur acte d'engagement.

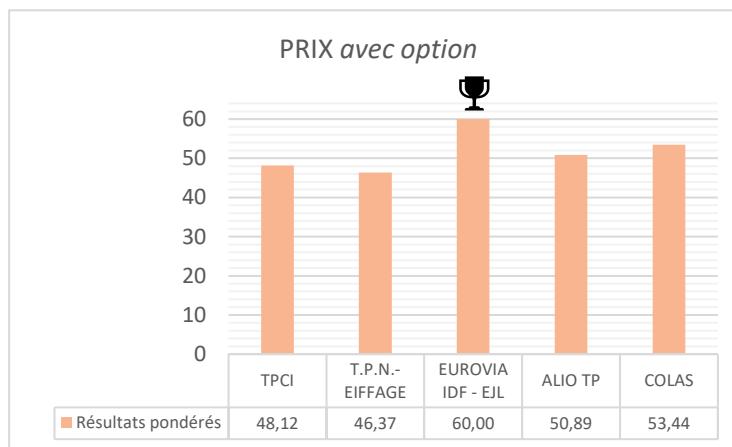
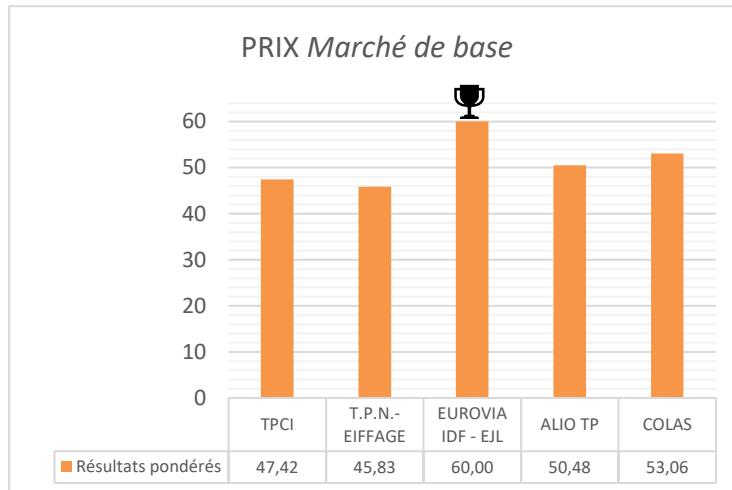
3.1.2 Comparatif Critère PRIX :

N° d'enveloppe	Entreprises	Montants entreprises marché de base	Résultats pondérés
1	TPCI	1 790 000,00 €	47,42
2	T.P.N.-EIFFAGE	1 852 205,35 €	45,83
3	EUROVIA IDF - EJL	1 414 684,76 €	60,00
4	ALIO TP	1 681 454,00 €	50,48
5	COLAS	1 599 812,60 €	53,06
<i>Minimum :</i>		1 414 684,76 €	

N° d'enveloppe	Entreprises	Montants entreprises MB + option	Résultats pondérés
1	TPCI	1 770 000,00 €	48,12
2	T.P.N.-EIFFAGE	1 836 999,35 €	46,37
3	EUROVIA IDF - EJL	1 419 661,01 €	60,00
4	ALIO TP	1 673 859,00 €	50,89
5	COLAS	1 593 815,60 €	53,44
<i>Minimum :</i>		1 419 661,01 €	

Ainsi qu'il l'était autorisé dans la consultation, les entreprises TPCI et ALIO TP, suite à leur analyse du projet, ont modifié les quantités du DPGF (voir ANNEXE PRIX).

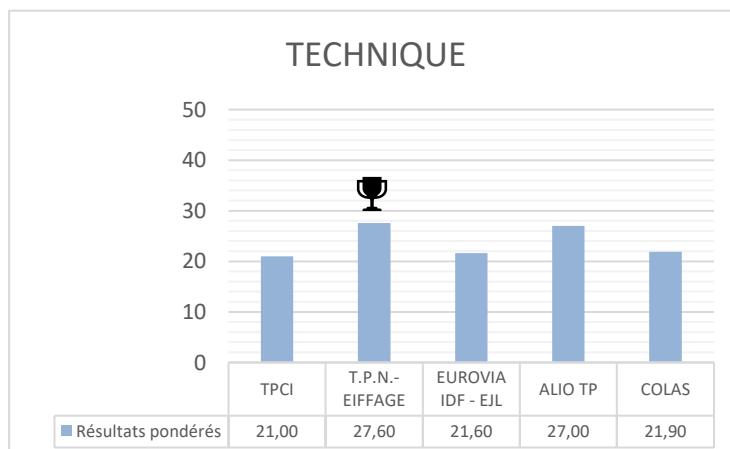
Résultats pondérés :



3.2 Analyse du critère technique – RP 30 points

Voir détail en annexe.

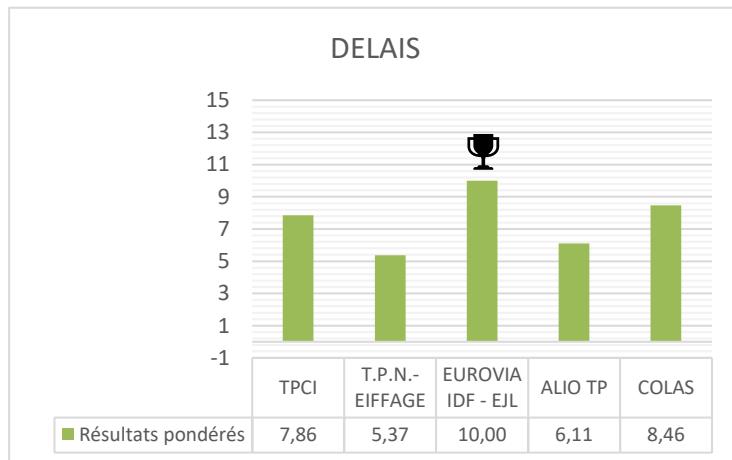
Résultats pondérés :



3.3 Analyse du critère délais - RP 10 points

N° d'enveloppe	Entreprises	En semaines	En jours travaillés	Résultats pondérés
1	TPCI	28	140	7,86
2	T.P.N.-EIFFAGE	41	205	5,37
3	EUROVIA IDF - EJL	23	110	10,00
4	ALIO TP	36	180	6,11
5	COLAS	26	130	8,46
<i>Minimum :</i>				110,00

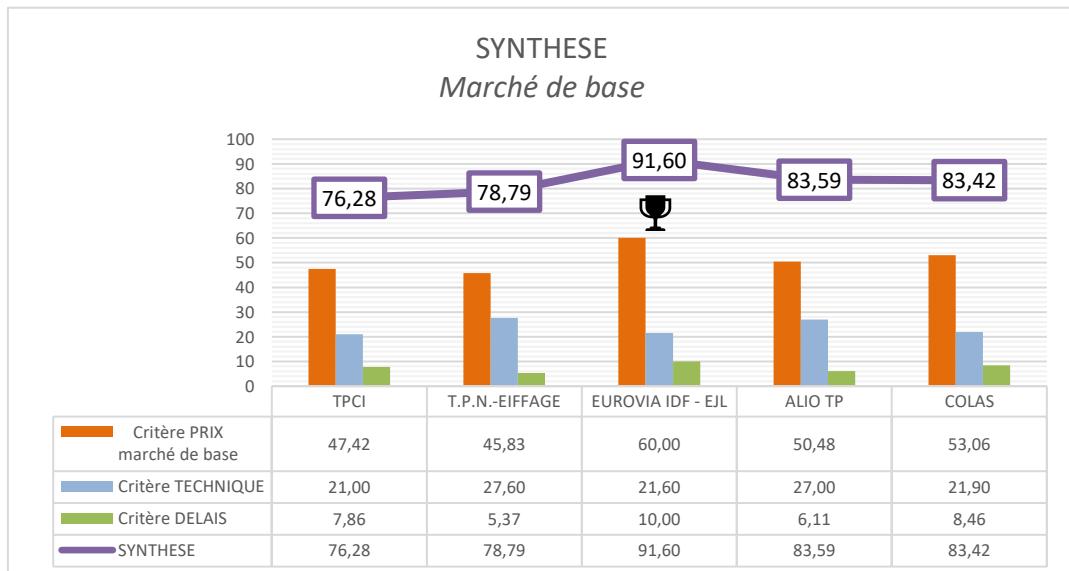
Résultats pondérés :

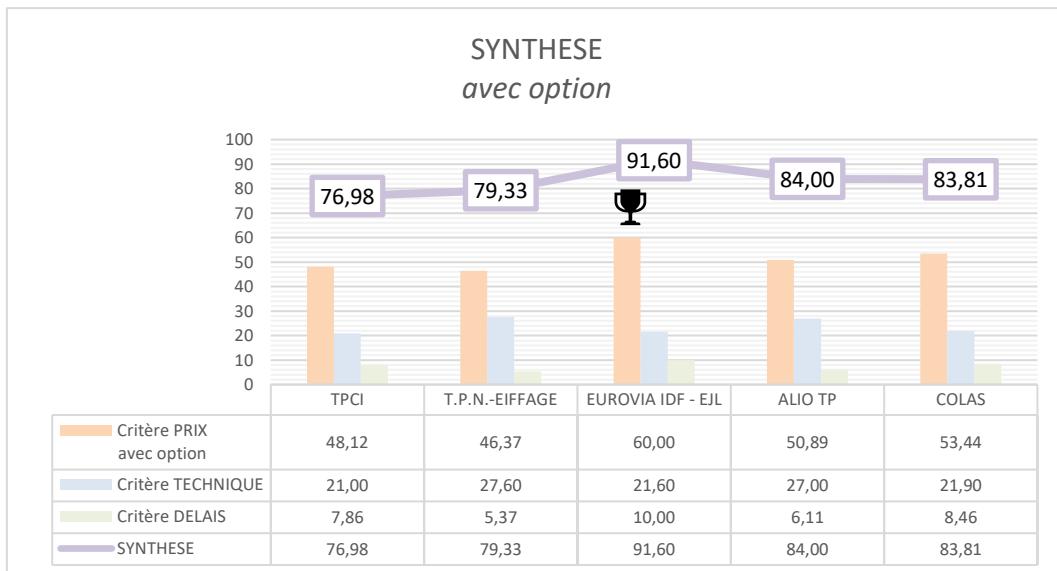


3.4 SYNTHESE

Voir fiche comparative en annexe.

Résultats pondérés :





4. CLASSEMENT FINAL DES OFFRES SUITE AUX REPONSES DES ENTREPRISES

Suite à l'analyse des différents comparatifs et de leur synthèse, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	ENTREPRISES
1	EUROVIA IDF - EJL
2	ALIO TP
3	COLAS
4	T.P.N.-EIFFAGE
5	TPCI

5. PROPOSITION D'ATTRIBUTION.

Pour le marché : CCGM, **création d'un chaucidou entre Maule et Mareil-sur-Mauldre – Chemin de Richemont – Travaux de voirie**

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché public au candidat suivant :

5.1 Identité du candidat retenu :**Groupement EUROVIA IDF-E.J.L. IDF :****EUROVIA IDF (Mandataire)**

Rue Louis Lormand

78320 LA VERRIERE

Tél : 01 30 13 85 00 – fax : 01 30 62 69 77

Mail : etudes.stquentin@eurovia.com

Siret : 420 948 226 00097

5.2 Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :**Marché de base**

Montant H.T.	T.V.A. 20%	Montant T.T.C.
1 414 684,76 €	282 936,95 €	1 697 621,71 €

Marché de base avec option

Montant H.T.	T.V.A. 20%	Montant T.T.C.
1 419 661,01 €	283 932,20 €	1 703 593,21 €

5.3 Motifs du choix de l'offre proposé :

Offre la plus avantageuse suivant les critères de la consultation.

6. SIGNATURE DU RESPONSABLE DU SERVICE CHARGE DE L'ANALYSE DES CANDIDATURES.

À BAZAINVILLE, le 25/11/2025

Signature : Erwan KERVAREC, Maître d'œuvre

JSI IDF - NORMANDIE
19 Route de Gambais
78550 BAZAINVILLE
Tél : 01 30 88 55 51 - erwan.kervarec@jsi-idfn.fr
Siret : 533 812 558 00047



43, Grande rue
78810 FEUCHEROLLES
Tél : 01 86 36 01 51
Mail : ccgm@cc-gallymauldre.fr

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

**CREATION D'UN CHAUCIDOU
ENTRE MAULE ET MAREIL-SUR-MAULDRE – Chemin de Richemont
- Travaux de voirie -**

7. ANNEXES

– **ANNEXE 1 : VALEUR PRIX**

Comparatif DPGF - Vérification des calculs.

– **ANNEXE 2 : VALEUR TECHNIQUE**

Comparatif des mémoires techniques : Analyse des différents critères de jugement des offres techniques et notes obtenues.

– **ANNEXE 3 : SYNTHESE**

Fiche de synthèse du rapport d'analyse adressée à l'ensemble des candidats.